



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com • postes@fo-com.com

POSTES
COM

OCTOBRE 2011 • Codes A, C & P

AFFAIRE DEXIA

La Poste ne doit pas être le SAMU d'une **banque en déroute!**

La rumeur enflait depuis des jours, elle devient une triste réalité : la banque européenne DEXIA, détenue à 26,4 % par des capitaux publics français, est en train d'exploser. Encore un exemple de la folie des grandeurs et de l'incurie des banquiers. Et La Poste se retrouve dans l'œil du cyclone : pourquoi ?

► Vous avez dit DEXIA ?

À l'époque où l'argent public et les missions afférentes étaient sacrées, la France et la Belgique avaient créé des établissements dédiés au financement des collectivités locales. La Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités locales (CAECL) pour l'une; le Crédit Communal de Belgique pour l'autre. Dans les années 80-90, le mirage libéral les saisit : les Belges achètent la première banque du Luxembourg. Quant à la CAECL, elle est rebaptisée Crédit Local de France, société anonyme qui s'empresse d'ouvrir une succursale à New-York et de s'implanter en Europe. Évidemment, elle entre en bourse...

Comme, selon la devise nationale belge, « *l'union fait la force* », les banques jumelles fusionnent en 1996 : DEXIA est née. Ce qui déclenche une frénésie d'acquisitions tous azimuts et de prises de participations, aux arrière-plans politiques parfois discutables comme en Asie centrale ou dans les territoires occupés de Cisjordanie.

En 2006, c'est DENIZBANK, grande banque turque, qui tombe dans l'escarcelle de DEXIA.

► Plus dure fut la chute

En 2008, la crise des subprimes dégrise DEXIA : 3,3 milliards de pertes, sans compter du « *Madoff* » et une action qui plonge de 85 %. Naturellement, les dirigeants se retournent vers les États actionnaires. Pour la France et la Belgique, la facture s'élève à 6,4 milliards, sans oublier une garantie d'État de 150 milliards. Alors que 1 500 emplois sont supprimés, le patron « *remercié* » de DEXIA touche 825 000 euros d'indemnités et son successeur, M. Mariani, s'empresse d'augmenter son salaire de 30 % !

Malgré sa mise sous perfusion, DEXIA est corrodée par ses actifs « *pourris* » et n'arrive pas à se refinancer. Et le fiasco des dettes souveraines n'arrange rien : DEXIA a prêté 5,4 milliards à la Grèce.

► La Banque Postale en guise de SAMU

Fin 2010, DEXIA ne trouve plus d'argent frais. Du coup, en janvier 2011, La Banque Postale est contrainte de souscrire « *volontairement* » des obligations DEXIA pour 3 milliards d'euros. C'est plus que l'augmentation de capital liée au changement de statut de La Poste ! Au moment où les banques du CAC 40 affichent des résultats mirobolants, c'est La Banque Postale qui est réquisitionnée... L'idée s'installe que La Banque Postale pourrait être une roue de secours pour DEXIA. Roue de secours ou vache à lait ?

Peu à peu, l'opinion découvre que DEXIA, outre 100 milliards infectés par les subprimes, détient 80 milliards de créances sur les collectivités territoriales.

► Du SAMU à l'acharnement thérapeutique

Au vu des articles de presse, des procès engagés par les communes, les maires s'aperçoivent un peu tard qu'on leur a « *fourgué* » des crédits à taux variable, au mécanisme compliqué. Ce qui est clair, c'est qu'ils se réveillent surendettés... et les contribuables avec eux. Du coup DEXIA laisse entendre qu'elle ferait volontiers cadeau de cette activité encombrante, pour mieux se consacrer à sa filiale turque et à la banque de détail. Et les bonnes âmes de s'intéresser encore plus à La Poste et à la CDC.

Puis, fin septembre 2011, les événements partent en vrille : c'est tout l'édifice DEXIA qui s'écroule. Ce n'est plus la crise, mais la faillite. Le 3 octobre, le conseil d'administration, présidé par l'ancien premier ministre belge Dehaene, choisit de démanteler la banque, de la couper en rondelles... L'action subit un trou d'air de -37 % et cote 81 centimes ! Et l'on se tourne avec insistance vers la CDC et La Banque Postale. Après le SAMU se profile l'acharnement thérapeutique.

► Du bombardement massif à la frappe chirurgicale

Quand on coule, on se réserve les canots de sauvetage mais pas le navire avarié. Chez DEXIA comme ailleurs, on joue l'air de la solidarité européenne, mais chacun veut « *refiler* » à l'autre, sous forme de paquet cadeau, les domaines frelatés.

Autrement dit, les 100 milliards d'actifs contaminés et les 80 milliards de crédits douteux concédés aux collectivités locales. Il devint question de caser ces vilaines choses dans un établissement « *ah doc* », dite structure de défaillance ou « *bad bank* », dont la CDC et La Banque Postale seraient, avec la Belgique et la France, les principaux piliers. Dans ce cas, ce serait l'infection foudroyante. On avança alors un autre dosage : d'un côté, une « *bad bank* » de l'autre, la « *dette locale* ». Somme toute la fièvre chronique à la place de la syncope.

Pour La Poste et la filiale bancaire, l'option équivaldrait à une triple peine : une image ternie par la réputation détestable des crédits DEXIA, un portefeuille initialement empoisonné, une relation infernale avec les débiteurs qui voudront renégocier leurs prêts. Dans pareil cas de figure, c'est non seulement les projets de développement de La Banque Postale qui seraient menacés, mais l'équilibre même du Groupe La Poste, qu'il s'agisse de résultat économique, de missions de service public ou d'emploi. FO COM titrait ainsi un de ses communiqués de presse : « *La Banque Postale n'est pas la victime expiatoire de DEXIA* ». Face à l'amateurisme et à la brutalité gouvernementale, La Poste fait jouer son instinct de survie. Pour sa part, FO COM affichait sa ligne sans ambiguïté : OUI à l'engagement de La Banque Postale auprès des collectivités territoriales à des fins publiques et d'intérêt général avec des prêts honnêtes et transparents ; NON au recyclage des crédits pourris de DEXIA par La Poste.

► **Des assurances bien mal assurées...**

Le 7 octobre, jour où ces lignes sont écrites, si quelques lueurs se profilent à l'horizon, ce sont toujours l'approximation et la confusion qui dominent. Il y a des affirmations qui mériteraient d'être transformées en assurances et des postures qui ne sont pas encore des actes : les contribuables, les élus et les postiers attendent du Gouvernement autre chose que de la fébrilité.

Où en sommes-nous ?

- *La Banque Postale devrait, dès 2012, proposer des crédits aux collectivités territoriales. Une filiale commune CDC (35 %) Banque Postale (65 %) serait chargée de l'élaboration, de la commercialisation et de la gestion des prêts.*
- *Aucune dette des collectivités, toxique ou non, ne sera récupérée par cette filiale. Ces créances explosives seraient consignées dans une structure spécifique qui bénéficierait de la garantie des États français et belges... et de la CDC.*
- *La Banque Postale ne sera pas obligée de « taper dans sa caisse » pour délivrer et garantir les prêts qu'elle consentirait.*

Cela ressemble à un happy end, mais il faut garder la tête froide. Les Belges n'ont guère envie de garantir les dettes minées des communes françaises ; la CDC rechigne à débloquer 12,5 milliards pour jouer les assureurs... En réalité, ce sont les gouvernements et eux seuls, qui se sont engagés à garantir en 2009 les frasques de DEXIA à hauteur de 150 milliards... Ils ont apparemment perdu la mémoire.

Par ailleurs, où la CDC ira-t-elle chercher les liquidités dont La Banque Postale aura besoin pour ses prêts ? Ne serait-il pas temps de récupérer les fonds que les banques privées accumulent grâce au Livret A ? Et puis surtout, les postières et les postiers sont oubliés : quelles réorganisations devront-ils subir, quelles conséquences pour l'emploi ? Il ne faut pas se contenter de tracer des schémas à la va-vite. Il faut aussi penser aux personnes.

FO COM juge qu'il est irresponsable et insupportable de rester au milieu du gué.

Le verdict des faits est sans appel : nous avons raison de réclamer la création d'un pôle financier public au sein duquel chaque entité conserverait son identité : il faut renationaliser et coordonner les circuits financiers voués aux missions de service public.

Certes, pour La Banque Postale les pires scénarios semblent écartés... mais rien n'est sûr. FO COM exige que des assurances formelles et officielles soient données rapidement au personnel.

Le manque d'informations est anxiogène. Si l'activité prêt aux collectivités voit le jour, le volet social de la mise en œuvre doit devenir une priorité : développer La Banque Postale, cela devrait signifier améliorer les conditions de travail et créer des emplois.

La reconquête du service public, c'est aussi la reconquête de l'emploi.

Pour les salaires, l'emploi, le respect

DU 11 AU 18 OCTOBRE 2011,

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE